Décharge 1999: budget général CE, Parlement

2000/2157(DEC) - 04/04/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Christos FOLIAS (PPE-DE, GR), le Parlement européen se rallie complètement à la position exprimée par la COCOBU (se reporter au résumé précédent). En conséquence, il recommande l'octroi de la décharge pour l'exécution du budget 1999 au Secrétaire général du Parlement européen. Á noter toutefois, en réponse aux critiques de la Cour des comptes sur le financement des partis politiques, le Parlement souligne qu'un nouveau poste budgétaire a été créé dans son budget et que les règles d'utilisation des crédits inscrits à ce poste ont été adoptées par le Bureau du Parlement le 13 décembre 2000.